

ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES - QUILLARDS 2021-2024


VOILE ENSEMBLE SUR L'ERDRE
 WEST CUP HANSA FCO
 Hansa 3.03 D
 Grade : 5 A
 Dates complètes : les 12 et 13 octobre 2024
 Lieu : Erdre La Grimaudière
 Autorité Organisatrice : ANCRE La Chapelle sur Erdre



1. Règle
- 1.4. La règle de classe C4 des 303 est appliquée comme suit : les fesses des équipiers en double doivent rester au fond du siège pendant toute la course.
- 1.5. En cas d'urgence, un concurrent pourra bénéficier d'une aide extérieure pour une intervention mineure et rapide d'un entraîneur ou d'un bateau de surveillance pendant la course, à condition que le bateau n'obtienne pas un avantage significatif dans la course en conséquence de cette intervention. Ceci modifie la RCV 41 (aide extérieure).
- 1.6. A titre expérimental, l'application SARA pourra être utilisée par les équipages ayant une personne déficiente visuelle à bord. Ces équipages devront se faire identifier au moment du premier briefing coureur. La fonction vitesse et cap sera uniquement activée. Ceci modifie le 3.2 de l'Avis de Course. Cette autorisation pourra être suspendue pendant cette compétition sur décision du comité de course ou du jury.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est à l'entrée du Club-House ; ils seront également mis en ligne à l'adresse : [\[https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/\]](https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/).
- 3.2 Le PC course est situé à <club house> [téléphone <0240297162>] [email<ancre44240@gmail.com>].
- 3.3 Procédures pour les instructions verbales : briefing à 09h30 le 12 et à 09h00 le 13 devant le Club-House.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé [devant le Club-House].
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de [20 minutes] après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
12/10/2024	3.03D	
13/10/2024	id	

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est [à 10 heures].
- 6.3 Au vu du format de course et du nombre de courses, le pavillon Orange ne sera envoyé qu'une seule fois avant la première course de chaque jour.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est [le [Pavillon HANSA AD3D](#)].

8. Zones de course

Sur la rivière Erdre bassin Ancre.(en annexe 1)

9. LES PARCOURS

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont [Chiffre jaune « 1 ou 2 » pour les parcours construits de type triangles Bâbord ou « 3 ou 4 » pour Tribord sur un tableau numérique installé sur l'avant du bateau CC, (schéma parcours en annexe 2)

10. MARQUES

10.1	Départ	Parcours	Arrivée
	Bouée cylindrique jaune	Bouées cylindriques jaunes	Bouée cylindrique rouge

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre [**le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord**] et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**] pour le parcours 1 ou 2 mais en cas de parcours 3 ou 4 (tribord), Le bateau CC sera à l'extrémité bâbord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité tribord.).

12.2.1 Procédure de départ (ceci modifie la RCV 26):

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3 minutes	Pavillon classe envoyé	un	Avertissement
2 minutes	Pavillon P, U ou Noir	un	Préparatoire
1 minute	Préparatoire affalé	Un long	Une minute
0 minute	Pavillon classe affalé	un	Départ

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [**4 minutes**] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre [**un mât arborant un pavillon bleu**] et [**le côté parcours de la marque d'arrivée**].

14.2 Chaque équipage en franchissant la ligne d'arrivée doit annoncer clairement son numéro de dossard.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour..

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
[toutes]	[15 minutes]	[30 minutes]

16.2 Les bateaux ne finissant pas [**10 minutes**] après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [**45 minutes**] après le retour à terre.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé bureau club house.

17.3 Des avis seront affichés le plus tôt possible après le dépôt des réclamations, demandes de réparations ou de réouverture pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury, située dans la salle pédagogique de l'école de voile. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information

18. CLASSEMENT

18.1 Pour la phase qualificative, toutes les poules se rencontreront deux par deux.

Si les conditions de course le permettent pour la phase finale, seront qualifiés pour la rond Or, la première moitié des meilleurs équipages (ayant le moins de points toutes poules confondues, en cas d'ex-aequo ce sera la dernière course qui sera pris en compte). Les équipages suivants seront qualifiés pour le rond Argent.

En absence de finales, le classement se fera sur le classement de la phase qualificative

18.2 Toutes les courses comptent (pas de course retirée)

18.3 Lors des rencontres de poule deux par deux, chaque bateau marquera les points correspondants à son rang dans la rencontre,

18.4 La règle A5.3 s'applique

19. REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] La règle 40 est supprimée et remplacée par « Les concurrents doivent porter des équipements individuels de flottabilité, à tout moment sur l'eau et sur les pontons sauf brièvement pour changer ou ajuster un vêtement ou un équipement. Les combinaisons isothermes et combinaisons sèches ne sont pas des équipements individuels de flottabilité. A noter que le pavillon Y ne sera pas utilisé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [*par un pavillon triangulaire jaune*].

23. ACCOMPAGNATEURS

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés [*non utilisé*].

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels .

26. PRIX

Des prix seront distribués [*< par rond or et argent, à défaut classement à l'issue du round robin >*].

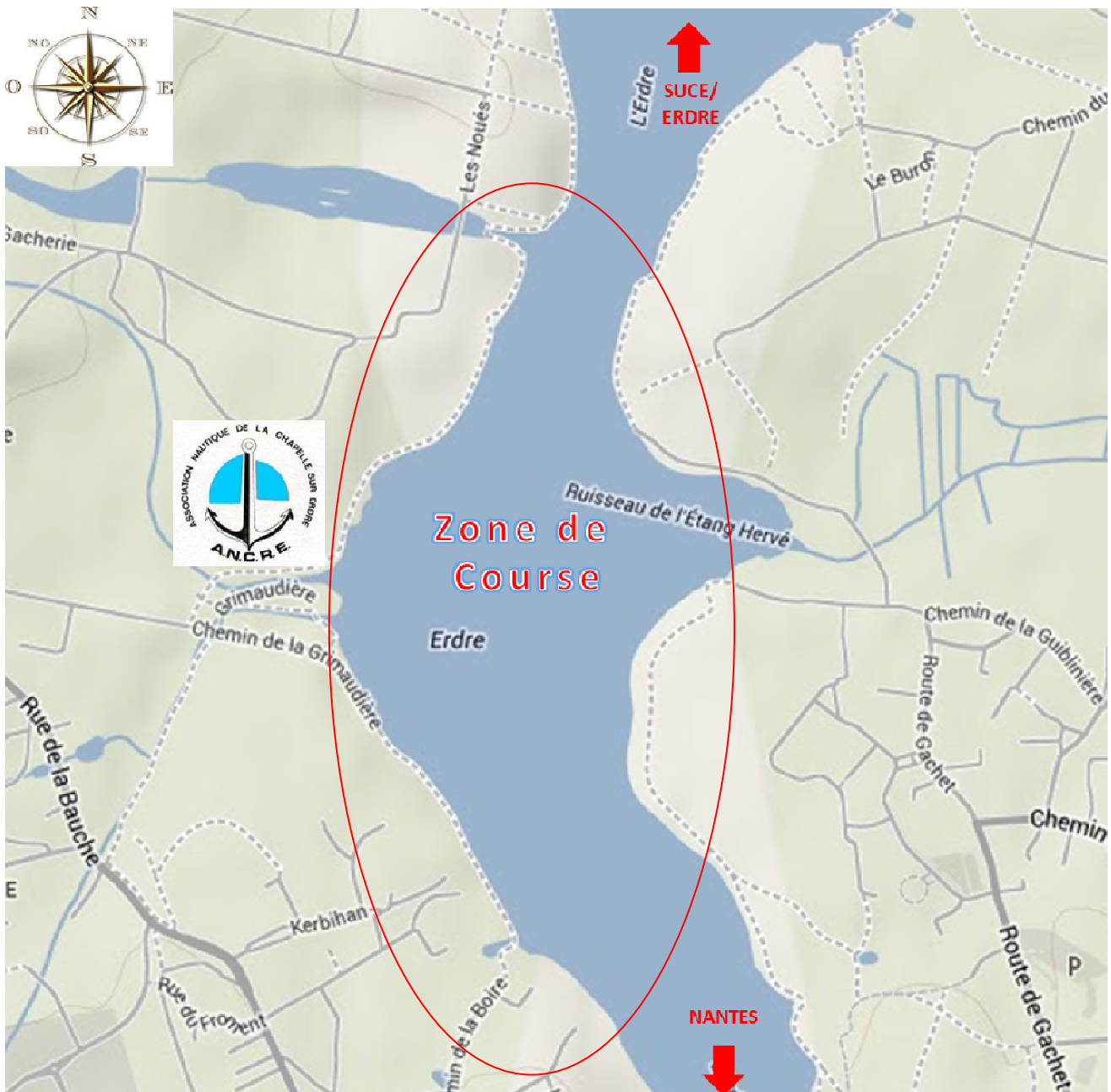
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : [*Suzanno, OLLIVIER*]

Président –e du Jury : Lucien Guillard

ANNEXE 1 PLAN D'EAU / ZONES DE COURSE

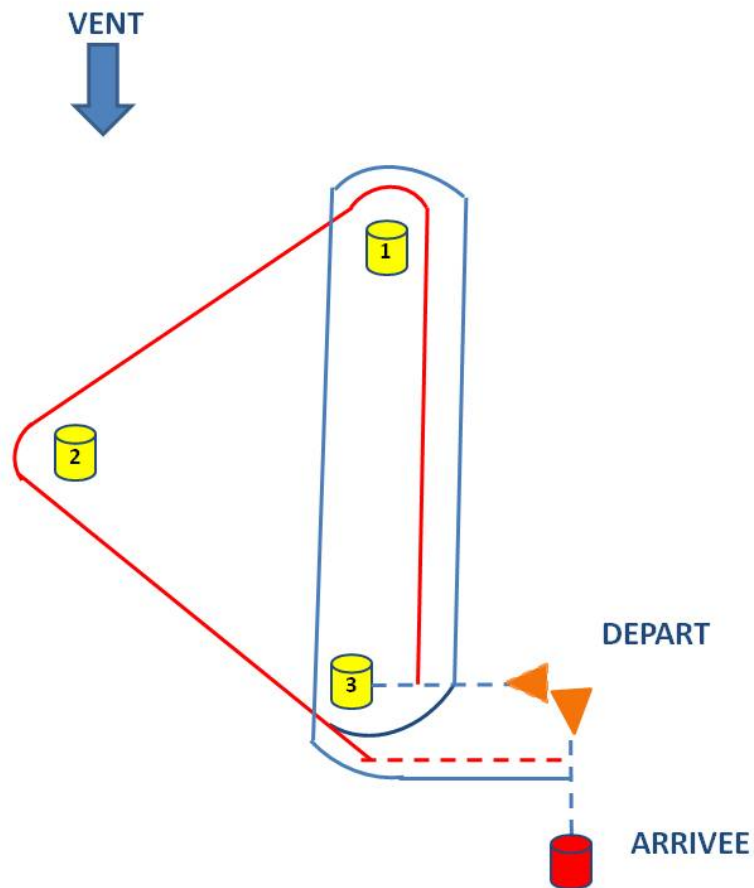
Carte marine décrivant l'emplacement de la zone de course



ANNEXE 2 PARCOURS

HANSA 3.03D

Parcours Babord

N° 1 = D, 1, 2, 3, A**N° 2 = soit D, 1, 2, 3, 1, 3, A**

Annexe 2 Parcours

HANSA 3.03D
Parcours TRIBORD

N° 3 = D, 1, 2, 3, A

N° 4 = soit D, 1, 2, 3, 1, 3, A

